

Avis de constitution

SOCIETE « EKF NOUVELLE SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON NORD, Lot  
4309, Ilot 118

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EKF NOUVELLE SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- VENTE D'EQUIPEMENTS DE BATIMENT
- MATERIELS CONSTRUCTION
- QUINCAILLERIE
- PRODUITS ET MATERIELS DE CUISINES
- VENTE EN LIGNE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, l'import-export de marchandises.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON NORD, Lot  
4309, Ilot 118

Dirigeant(s) M KEITA ANZOUMANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02631 du 12/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15192/GTCA/RC/2024 du 12/03/2024

